

# Procès-Verbal de la séance extraordinaire du Conseil général du 11 décembre 2025 à 19h30 Chez Bichon, à Bémont

## Ordre du jour :

M. J. Huguenin, président du conseil général, souhaite la bienvenue à la séance et présente l'ordre du jour.

### 1. Appel et approbation du procès-verbal du 21.08.2025

Mme Denise Jeanneret fait l'appel :

|                  | Présents | Excusés               |
|------------------|----------|-----------------------|
| Conseil communal | 5        |                       |
| Conseil général  | 12       | 1 (M. Elmaleh-Morand) |
| Administration   | 1        |                       |
| Comptabilité     | 2        |                       |

Le procès-verbal du 21.08.2025 est passé en revue, il est approuvé à l'unanimité.

### 2. Règlement des drainages

M. J. Huguenin passe la parole au Conseil communal. M. Th. Vermot précise que cette demande doit être faite tous les 2 ans pour ne pas devoir refacturer la taxe, car la réserve est assez élevée.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est validé à l'unanimité.

### 3. Budget 2026

M. J. Huguenin, passe la parole à la commission financière pour le rapport, qui a été distribué à chacun.

Mme Muriel Jeanneret précise que c'est un budget déficitaire, CHF 179'197.-, différentes choses pourraient survenir en cours d'année, budget prudent, pour le chapitre des impôts, ce sont les chiffres du canton, qui a tenu compte des différentes difficultés du moment, (horlogerie, taxe, etc.).

Le budget est passé en revue.

P2, JM, 31030.00, abonnement du Journal Ô 2 pages.

MJ pour 8 pages, répartition au nb d'habitants, mais pour la commune de La Chaux-du-Milieu le conseil général a refusé ce poste. Journal diffusé à tous les ménages à mettre à disposition des sociétés locales. Evénements importants à mettre dans ce journal.

P6, JM 31300.62, abonnements, pourquoi cette augmentation, CHF 24'500.- ?

MJ explique qu'il y a un calcul des charges pour les écolages et les frais de transports, sorte de péréquation entre les communes, les 4-5 ans ne paient pas d'abonnement. Péréquation négative pour nous ces 2 prochaines années, calculs toujours en fonction du nb d'élèves par commune.

Le cercle scolaire ne s'occupe pas de ces répartitions des frais entre les communes.

Il faut pouvoir travailler avec le même langage pour fonctionner ensemble et appliquer sur le long terme.

P7, JM, 31990.00, structure parascolaire, nouveau sondage ?

MJ, oui un genre de préinscription, pour savoir s'il y a un réel besoin pour notre commune.

S'il y a peu d'enfants, plutôt venir en aide aux papas et maman de jour.

Il y avait déjà eu un sondage en 2024, ce TM n'avait pas été relatif à la demande réelle, aux familles concernées, le parascolaire va plomber les comptes, c'est un coût. La somme mise au budget est pour 4,5 mois, dépense réelle CHF 23'000.-.

P8, PER ,30100, salaire du personnel, augmentation ?

VB, modification au niveau du travail, en raison d'un changement d'employé pour l'année 2026.

P14, JM, 31600.00, location de place bus postaux.

MD, c'est de la responsabilité de la commune de fournir des places pour les cars postaux.

P14, JH, 36340.03, subventions aux entreprises.

MJ c'est le canton qui nous facture ça, déficit des TP.

P19, JH, 31430.00, entretien loge des Varodes.

THV c'est la loge où il y a une citerne, c'est pour le maintien de ce bâtiment, loge utilisée par l'agriculteur, toit avec citerne pour l'eau pour le bétail.

P22, JM, 44300.08, chiffres d'affaires complémentaires sur l'Hôtel-de-Ville.

MJ, renseignement pris auprès de Gastro NE, actuellement 8 % sur chiffres d'affaires, alors que le chiffre serait de 4 %, nous avons modifié cette manière de faire, le loyer sera réduit de CHF 500.- et location de la grande salle mise en plus par utilisation.

Les investissements selon tableau annexé, page 13.

Info du CC, chemin du Pré-Berthoud qui sera refait et les ilots aux entrées de village.

Station de relevage chez Guenet à refaire.

THV chemin de Pré-Berthoud à refaire car il est en mauvais état. Aménagement village, îlots-ralentisseurs à prévoir, rencontre en début d'année avec le canton pour voir ce qui peut être fait. Station de relevage pompes datant de 25 ans.

M. Nicolas Milau lit le rapport de la commission financière.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté, le budget est accepté à l'unanimité.

M. J. Huguenin remercie le conseil communal et l'administration pour la présentation de ce budget.

#### **4. STEP modification du taux d'amortissement pour l'assainissement**

M. Th. Vermot passe la parole à l'administratrice communale pour des explications.

MB, selon les explications données dans le rapport, il était impossible d'appliquer le taux de 4 % voté en 2018. L'office des communes a validé notre demande de le mettre à 2 %, ce qui représentera CHF 16'800.- par an, à préciser que la taxe épuration avait été augmentée en 2019 à CHF 4.29 et que cela a permis de créer un peu de réserve.

MD, panneaux solaires installés pour réduire les charges fixes au maximum, encore 2-3 modifications à faire pour améliorer le système. Gestion des eaux de ruissellement et places reliées à la STEP, notamment celles du garage et de la carrosserie, qui ne pourraient pas être infiltrées en raison de la nappe.

Mme Denise Jeanneret lit l'arrêté qui est accepté à l'unanimité.

## **5. Création d'une commission pour la mise à jour des règlements communaux**

M. J. Huguenin passe la parole au conseil communal.

M. N. Jeanneret souhaite revoir ces règlements communaux pour travailler ensemble, nous recherchons 3 personnes, pour reprendre à la base et les remettre au goût du jour.

C'est aussi un rôle du législatif et le conseil communal viendra en aide. Il y a des règlements types pour la base et il faudra reprendre les règlements pris durant toutes les années. Commencer par le règlement général et aller de l'avant pour les autres. Voir avec les différents responsables des dicastères.

Commission créée, avec Léonore Rosselet, Nicolas Milau et Jérémy Huguenin, avec Muriel et Nicolas responsables au niveau du conseil.

## **6. Informations des commissions**

### **Commission d'agriculture – PE. Rosselet**

Zones de protection, bonne information l'eau de notre région est bonne, il faut rester vigilant.

Maix-Pétremand, maison détruite pas une association, qui se permet de raser une maison de cette manière, cela fait peur, où cela va-t-il s'arrêter, des associations achètent des terrains, maisons et ensuite font ce qu'ils en veulent.

Les Taillères, passage crapauds, travaux pour CHF 350'000.- c'est de la folie, route cassée à 3 endroits, au lieu de faire un passage sous voie.

Muriel m2 de terrain pris sur le terrain de l'Etat, c'est du ressort de la confédération, la commune n'a rien eu à dire, mauvaise pente mise en place et un des tunnels est inondé, donc cela pose problème pour le passage des crapauds.

### **Gestion du loup - attaques**

Information à mettre vers le début des sentiers, etc. afin de prévenir les marcheurs, touristes, une attaque a eu lieu vers le village de La Brévine, 13 bovins tués et 3 ovins tués ces derniers mois. Le loup attaque ce qui est à hauteur entre 80 cm et 1 mètre. La législation fédérale vient d'être modifiée, mais cela ne va pas changer beaucoup la situation, il faut rester vigilant, ce n'est pas de la rigolade.

MJ actuellement c'est l'agriculture qui est touchée et c'est difficile de se faire entendre, tant que cela ne touchera pas un autre secteur, on a de la peine à faire bouger les choses. Les associations de Ski-de-Fond et touristiques ne veulent pas mettre d'info vers les sentiers et les pistes.

PER il y a de quoi s'interroger avec ces 3 problèmes, maison démontée, création de passages pour les crapauds et présence du loup.

## **7. Informations du conseil communal**

### **Mme Muriel Jeanneret - Administration**

Nouvelle employée, Mme Michèle Prétôt, depuis le 01.12.2025, à 30 % et Mme V. Bühler réduit son activité à 50 %.

**M. Thierry Vermot – Chemins**

Entretien courant CHF 65'000.-, pour 2026 chemin du pré-Berthoud et prévision des coûts 2027 et 2028, à voir avec les AF.

**M. Mikaël Dubois – Energie**

Eclairage public, changé récemment, la commission sera convoquée prochainement pour la gestion

**Mme Magalie Delisle – loge et panneaux**

Le dossier pour la loge des Taillères est en cours d'élaboration et projet de modification des emplacements des panneaux touristiques.

**8. Divers**

Mme D. Jeanneret, bail Hôtel-de-ville, M. Oppliger a signalé que son bail ne sera pas renouvelé au 31.12.2026. NJ, bail revu dans son entier, rien n'est officiel. On doit travailler juste et avec intelligence.

Remise de l'agenda des séances 2026.

M. J. Huguenin clos la séance, il est 20h53.

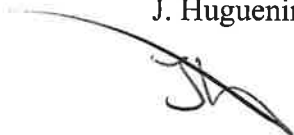
Le rapporteur :

M. Brandt



Le président :

J. Huguenin



La secrétaire :

D. Jeanneret

